

Une négociation éventuelle ne peut pas esquiver les problèmes de l'emploi scientifique et des organismes

Les chercheurs et ITA des organismes représentent près de la moitié du potentiel recherche des universités. Or, le nombre de chercheurs CNRS n'a pas augmenté depuis... 1993.

Henri-Édouard Audier, membre du Bureau national du SNCS-FSU

En confiant à une « médiatrice » le soin de traiter le statut des enseignants-chercheurs, Sarkozy gagne du temps et évite une négociation globale. En effet, par sa mission, la « médiatrice » n'a pas mandat pour parler des organismes ou de l'emploi scientifique. Or ces deux questions sont capitales, y compris pour les universités. De ce point de vue, il est regrettable que la CPU se satisfasse de l'engagement de non-suppressions d'emplois dans les seules universités, pour les deux années qui viennent.

Dans des activités à forte teneur de matière grise (70 % des coûts), il n'y aura pas d'améliorations quantitatives (% du PIB) ou qualitatives (attractivité de l'université) sans un effort considérable pour renforcer le potentiel humain par un plan pluriannuel de l'emploi pour toutes les catégories.

Sans emplois nouveaux, le lien enseignement-recherche sera fortement distendu

Albert Fert soulignait que la faiblesse des universités françaises résidait dans la surcharge d'enseignement des universitaires. Passer à 150 heures « présidentielles » et multiplier les possibilités d'accueil et de périodes sabbatiques nécessite de créer au moins 20 000 emplois, sans parler du besoin de décharger à mi-temps les jeunes maîtres de conférences et ATER.

Mais dira-t-on, le nombre d'étudiants baisse. Justement : la proportion de bacheliers allant à l'université baisse du fait d'un trop faible encadrement en licence et d'un taux d'échec trop élevé (socialement non aléatoire). Assurer un suivi individualisé, renforcer l'encadrement, coûterait plusieurs milliers de postes d'enseignants-chercheurs, ce que le gouvernement tente d'éviter par trois solutions complémentaires qui, toutes, mettent en cause le lien enseignement-recherche :

- Les heures complémentaires (« Plan licence »), façon d'augmenter le temps d'enseignement.
- L'accroissement, pour la grande majorité des enseignants-chercheurs, des services d'enseignement par modulation.
- Le recrutement d'un taux excessif de PRAG, accompagnant les suppressions dans le secondaire.

Les organismes et l'emploi en leur sein conditionnent aussi la recherche universitaire

Les chercheurs et ITA des organismes représentent près de la moitié du potentiel recherche des universités. Or, le nombre de chercheurs CNRS n'a pas augmenté depuis... 1993. Pire, les syndicats du CNRS ont dévoilé le projet de supprimer, à nouveau, au moins 850 emplois. Si la création d'emplois dans le supérieur est prioritaire, elle ne saurait être exclusive, d'autant que plus d'accueil d'enseignants-chercheurs au CNRS nécessite plus d'emplois. Double langage du gouvernement qui gémit sur le classement de Shanghai et saborde les organismes et leur potentiel. Car la suppression des organismes placerait toutes les unités, universitaires ou pas, sous la coupe d'agences contrôlées par le gouvernement, ayant pouvoir de vie ou de mort sur des laboratoires voire des disciplines entières.

Sans emplois nouveaux, le niveau culturel et celui de qualification baisseront

Alors que nous sommes loin des pays de tête pour la part d'une classe d'âge accédant à l'université, la Direction de la prévision du ministère prévoit une chute de 15 %, en dix ans, du nombre d'étudiants (très partiellement compensée par une montée des écoles). Le nombre de doctorants chuterait de 33 % alors que nous ne formons que 10 000 docteurs par an, contre 15 000 au Royaume-Uni et 25 000 en Allemagne.

La précarité, qui résulte de la baisse des emplois de titulaire ouverts, est un facteur terriblement dissuasif pour que les étudiants s'engagent dans le doctorat. Un document récent (*Éducation & formation*, nov. 2008) montre que sur 20 pays nous sommes dix-septièmes pour les dépenses par étudiant (sans compter les pays asiatiques). Le coût de la création de 7 000 emplois par an ne serait qu'une infime partie du Crédit d'impôt. Contrairement à Barack Obama, Georges W. Sarkozy ne veut pas comprendre cet enjeu pour l'avenir. Encore faut-il donner à la France une perspective autre que celle d'être seulement un grand pays touristique, tout comme les Maldives.